



FILIÈRE Masso-kinésithérapie



CURSUS DES ÉTUDES après le **BACCALAURÉAT**

PASS OU L.AS

Accès via



Le choix du site de formation en Kinésithérapie (Besançon ou Montbéliard) se fait durant la hiérarchisation des vœux d'affectation en ligne (en fonction du classement à l'issue des examens).

4 ANNÉES DE FORMATION APRÈS PASS / L.AS (BESANÇON OU MONTBÉLIARD)

Alternance – Progressivité –
Diversité

La formation conduisant au diplôme d'Etat de kinésithérapeute est organisée en deux cycles de quatre semestres chacun et dure quatre années, soit huit semestres.

PREMIER CYCLE
apporte les enseignements scientifiques, méthodologiques et professionnels fondamentaux nécessaires à la compréhension des problèmes de santé et des situations cliniques rencontrées en kinésithérapie.

SECOND CYCLE
à partir du socle de connaissances théoriques et pratiques acquis, organise le développement des compétences diagnostiques et d'intervention kinésithérapique dans tous les champs d'exercice de la profession.

La réussite aux deux cycles amène à l'équivalence BAC+5 (Master) et éventuellement à la poursuite des études doctorales (BAC+8).

La répartition des enseignements sur les quatre années est la suivante :

- Formation théorique et pratique de 1980 heures, sous la forme de cours magistraux (895 heures) et de travaux dirigés (1085 heures)

- Formation à la pratique kinésithérapique de 1470 heures

Le travail personnel complémentaire est estimé à 3220 heures environ.

L'ensemble, soit 6670 heures, constitue la charge de travail de l'étudiant.

Ces 4 ans de formations se terminent par une soutenance du mémoire de fin d'études pour recevoir ensuite le **diplôme d'état de kinésithérapeute**.

